



Formation Professionnelle certifiante

« Développement Durable et Qualité Environnementale en Aménagement du territoire, Urbanisme, Architecture et Construction »

Région Ile-de-France, Montreuil (93)

- 2^{ème} édition -

Lancement les 6 et 7 janvier 2011

⇒ Date limite d'inscription : 12 décembre 2010

FICHE D'INSCRIPTION DU STAGIAIRE

(à renvoyer à celine.roos@europetenvironnement.eu)

NOM.....PRENOM

SITUATION (libéral, salarié, société)

PROFESSION

ENTREPRISE / AGENCE

ADRESSE DE L'ENTREPRISE / AGENCE.....

CODE POSTAL.....VILLE

TELEPHONE.....FAX

PORTABLEE-MAIL

ORGANISME DE FONDS FORMATION

Je soussigné(e) M. / Mme souhaite m'inscrire à la formation continue « Développement Durable et Qualité Environnementale en Aménagement du territoire, Urbanisme, Architecture et Construction » Montreuil 2011/2012 et enverrai trois chèques, en complément de la convention signée :

- un premier chèque de **1 800 €** correspondant au premier acompte sera encaissé à la signature de la convention ;
- un deuxième chèque de **1 800 €** correspondant au second acompte sera encaissé à compter de mars 2011 ;
- un troisième chèque de **700 €** correspondant au solde de la formation sera encaissé en août 2011.

Les trois chèques sont à faire parvenir lors de la signature de la convention.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans la réception par l'organisme de formation d'un exemplaire de la convention dûment remplie et signée et accompagnée des 3 chèques d'inscription avant le démarrage de la formation.

L'association Europe et Environnement s'engage à respecter les dates d'encaissement stipulées ci-dessus.

Modalités de paiement de l'acompte :

- chèque à l'ordre d'Europe & Environnement
- virement Banque Populaire : banque 17607, guichet 00001, N° compte 70196017396, RIB 65

Le :

Signature :

Ce document n'a aucune valeur contractuelle.

Europe et Environnement s'engage à réserver une place au sein de la deuxième édition de la formation Montreuil à chaque personne qui renverra cette fiche dûment remplie et signée, dans la limite des places disponibles.

Dans le cas où une deuxième édition de la formation ne serait pas proposée, Europe et Environnement se dégage de toute responsabilité quant à cet engagement.